

04 déc 2009 -12:04

Appartient à [Conseil des ministres du 4 décembre 2009](#)

Fonction publique fédérale

Augmentation de l'allocation de fin d'année des membres du personnel fédéral - Deuxième lecture

Augmentation de l'allocation de fin d'année des membres du personnel fédéral - Deuxième lecture

Sur proposition de Mme Inge Vervotte, ministre de la Fonction publique, le Conseil des ministres a approuvé, en deuxième lecture, l'augmentation du montant de l'allocation de fin d'année de chaque agent fédéral de 7 % de son salaire mensuel brut.

L'augmentation s'élève à au moins 150 euros et au plus 300 euros (montants indexés).

Le projet d'arrêté royal (*) a été soumis à la négociation syndicale auprès du Comité des services publics fédéraux, communautaires et régionaux.

(*) modifiant l'arrêté royal du 28 novembre 2008 remplaçant pour le personnel de certains services publics, l'arrêté royal du 23 octobre 1979 accordant une allocation de fin d'année à certains titulaires d'une fonction rémunérée à charge du Trésor public.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe